



Sanofi annonce de nouveaux objectifs à long terme

A propos des perspectives du Groupe, Christopher A. Viehbacher, le Directeur Général de Sanofi a déclaré: *“Sanofi a réalisé une transformation impressionnante depuis deux ans et demi et la période d’expiration des brevets d’un certain nombre de nos produits est maintenant presque derrière nous. Après une année 2012 qui sera encore marquée par la perte d’exclusivité de Plavix® et d’Avapro® aux Etats-Unis, Sanofi est en ordre de marche pour une période de croissance solide et durable. Grâce à la solidité de nos plateformes de croissance, à l’apport de Genzyme ainsi qu’à la poursuite de notre discipline financière, nous nous fixons comme objectif une croissance du chiffre d’affaires d’au moins 5% par an en moyenne¹ sur la période 2012-2015. Le taux de croissance moyen¹ du BNPA des activités² sur la même période devrait être supérieur à la croissance moyenne des ventes. Notre objectif d’augmenter le taux de distribution du dividende à 50% reflète l’amélioration des perspectives de la société et notre engagement à créer de la valeur pour nos actionnaires.”*

Principaux messages

- **Sur la période 2012-2015, Sanofi prévoit une croissance moyenne¹ du chiffre d’affaires d’au moins 5% et du BNPA des activités² supérieure à celle du chiffre d’affaires.**
- **Les plateformes de croissance et Genzyme devraient représenter plus de 80% du chiffre d’affaires du Groupe en 2015.**
- **De nouvelles mesures d’économies ajoutées aux synergies de coût générées par Genzyme devraient atteindre 2 milliards d’euros³ d’ici 2015.**
- **Progrès notables dans la transformation de la R&D avec 19 lancements potentiels d’ici fin 2015.**
- **Sanofi réaffirme son engagement d’améliorer le retour à ses actionnaires avec une augmentation progressive du taux de distribution à 50% en 2014⁴ contre 35% pour 2010⁵.**

Paris, France – Le 6 septembre 2011 - A 13h30 (GMT+1) aujourd’hui, Sanofi (EURONEXT: SAN et NYSE: SNY) tient à Paris un Séminaire Thématique Relations Investisseurs « Stratégie et Perspectives ». La présentation sera retransmise en direct sur www.sanofi.com et inclura une session de Questions/Réponses avec l’audience.

2008-2011: Transformer Sanofi

Depuis la fin 2008, Sanofi a mené une impressionnante transformation grâce à une nouvelle stratégie articulée autour de trois piliers : augmenter l’innovation en R&D, poursuivre les opportunités de croissance externe, adapter la structure du Groupe aux défis et opportunités à venir. Sur la période, Sanofi s’est focalisé sur 6 plateformes de croissance (Marchés Emergents⁶, Vaccins Humains, Solutions Diabète, Santé Grand Public, Produits Innovants et Santé Animale) renforcées par une réallocation des ressources et par des acquisitions. Depuis janvier 2009, le Groupe a investi 23 milliards d’euros dans 23 acquisitions (incluant Genzyme) afin de développer et de soutenir ses plateformes de croissance. L’acquisition de Genzyme a apporté un centre mondial d’excellence dans les maladies rares et la sclérose en plaques. Dans le même temps, l’organisation de la R&D Pharma a été allégée. Une profonde et rigoureuse revue du portefeuille de R&D a également été réalisée et a permis au Groupe de se concentrer sur les projets les plus prometteurs et de réallouer des ressources aux partenariats externes. Sur la période, Sanofi a signé 61 accords de licence afin d’enrichir son portefeuille de R&D. L’équipe de management a également été renforcée avec des dirigeants ayant une forte expérience internationale.



2011-2012: Atténuer l'impact des expirations brevetaires

En 2011, les ventes des principaux produits génériques⁷ devraient atteindre environ 3 milliards d'euros contre 7,6 milliards d'euros en 2008. En parallèle, le chiffre d'affaires consolidé des plateformes de croissance et de Genzyme devrait dépasser 22 milliards d'euros cette année contre 11,8 milliards d'euros en 2008. Le dernier élément défavorable reste l'impact de la contribution bénéficiaire de Plavix® et d'Avapro® aux Etats-Unis à la suite de leurs pertes d'exclusivité qui interviendront respectivement en mai et en mars 2012. L'impact sur le résultat net des activités² est estimé à environ 1,4 milliard d'euros (après impôt) en 2012. Compte tenu de cet impact, le taux de marge opérationnelle des activités² du Groupe devrait être d'environ 31% en 2012.

2012-2015: Générer une croissance solide et durable

Plateformes de croissance - Les plateformes de croissance et de Genzyme devraient générer environ 66% du chiffre d'affaires du Groupe en 2011 et représenter plus de 80% de celui-ci en 2015. Sanofi compte renforcer sa position de leader dans les Marchés Emergents⁶ qui devraient représenter entre 38% et 40% de son chiffre d'affaires en 2015 contre 29% en 2010. Cet objectif implique une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires des Marchés Emergents⁶ sur la période 2012-2015.

Strict contrôle des coûts – Comme il a déjà été annoncé, le plan d'économie de 2 milliards⁸ d'euros débuté en 2009, sera atteint en 2011, soit avec deux ans d'avance. De plus, Sanofi prévoit que de nouvelles mesures d'économies ajoutées aux 700 millions de dollars de synergies de coût générés par Genzyme et déjà annoncés devraient représenter en tout 2 milliards³ d'euros d'économies supplémentaires d'ici 2015.

Objectifs de R&D – La transformation de la R&D initiée en 2009 devrait commencer à porter ses fruits sur la période 2012-2015 avec le lancement potentiel de 19 projets. Parmi ces 19 projets, 6 devraient être déposés auprès des autorités réglementaires entre juillet 2011 et mars 2012 (Kynamro™ - mipomersen, Visamerin®/Mulsevo® - sémuloparine, Aubagio™ - tériflunomide, Zaltrap™ - aflibercept, Lyxumia® - lixisenatide, Lemtrada™ - alemtuzumab). Le dossier de Kynamro™ a été récemment déposé auprès des autorités réglementaires européennes et celui d'Aubagio™ auprès de la FDA.

Objectif 2013 – En juillet 2009, Sanofi a annoncé son objectif d'atteindre au moins le même niveau de chiffre d'affaires et un niveau comparable de résultat net des activités² en 2013 par rapport à 2008. En février 2011, Sanofi a annoncé l'accrétion attendue de l'acquisition de Genzyme pour 2013. Malgré la réforme du système de santé aux Etats-Unis et les récents plans d'austérité dans l'Union Européenne, Sanofi confirme aujourd'hui à la fois son objectif initial pour 2013 et la contribution supplémentaire de Genzyme.

Croissance du chiffre d'affaires et du BNPA des activités² - Aujourd'hui, lors de son séminaire, Sanofi présentera ses perspectives à long-terme et son objectif de délivrer une croissance moyenne de son chiffre d'affaires d'au moins 5% par an¹ sur la période 2012-2015. Sanofi annonce également un objectif de croissance moyenne par an¹ de son BNPA des activités² supérieure à celle de son chiffre d'affaires sur la même période. Grâce à l'effet de levier des plateformes de croissance, des synergies attendues de Genzyme et Merial et du nouveau programme d'économies, Sanofi escompte une amélioration de son taux de marge opérationnelle des activités² sur la période 2012-2015.

Allocation du Capital - Compte tenu de son engagement à créer de la valeur pour ses actionnaires et de l'amélioration de ses perspectives, Sanofi a décidé de progressivement augmenter le taux de distribution du dividende à 50% en 2014⁴ comparé à 35% pour 2010⁵. Sanofi confirme sa pratique actuelle de rachat opportuniste d'actions.

(1) Taux Moyen de Variation Annuelle (TMVA)

(2) Voir page suivante pour la définition du résultat net des activités et du résultat opérationnel des activités

(3) A taux de change constants, avant inflation, avant impôt et à périmètre constant

(4) Dividende payé en 2014

(5) Dividende payé en 2011

(6) Monde hors USA, Canada, Europe de l'Ouest, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande

(7) Lovenox® U.S., Plavix® Europe de l'Ouest, Taxotere® Europe de l'Ouest et Etats-Unis., Eloxatin® U.S., Ambien CR® U.S., Allegra® U.S., Aprovel® Europe de l'Ouest, Xyzal® U.S., Xatral® U.S., Nasacort® U.S. – Les sociétés de génériques d'oxaliplatine (Teva, Fresenius Kabi (anciennement Dabur), Sandoz, Mayne/Hospira, MN/Par, Actavis et Sun) ont dû cesser de commercialiser aux Etats-Unis depuis le 30 juin 2010, mais le litige continue.

(8) A taux de change constants, avant inflation, avant impôt et à périmètre constant comparé à 2008



Définitions du Résultat net des activités/ Résultat opérationnel des activités

Résultat opérationnel des activités

Le « Résultat opérationnel des activités » est retenu pour l'application d'IFRS 8 ; il est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer les performances des opérationnels et allouer les ressources. Le « Résultat opérationnel des activités » correspond au résultat opérationnel après prise en compte des éléments suivants :

- retraitements des montants figurant sur les lignes Coûts de restructuration, Ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles et Autres gains et pertes, litiges ;
- extourne des amortissements et des dépréciations des actifs incorporels (hors logiciels) ;
- ajout de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence ;
- déduction de la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants ;
- extourne des autres impacts liés aux acquisitions (résultant principalement de l'écoulement des stocks acquis réévalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence) ;
- et extourne des coûts de restructuration relatifs aux sociétés mises en équivalence.

Résultat net des activités

Le « Résultat net des activités » correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi avant (i) amortissements des incorporels, (ii) dépréciations des incorporels, (iii) ajustement de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles, (iv) autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence), (v) coûts de restructuration (y compris ceux relatifs à des sociétés mises en équivalence), (vi) autres gains et pertes, litiges, (vii) impact résultant de l'absence d'amortissement des immobilisations corporelles de Merial en 2010 (conformément à l'application d'IFRS 5), (viii) les effets d'impôts sur les éléments ci-dessus ainsi que (ix) les impacts des litiges fiscaux majeurs, et (x) la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments (i) à (ix). Les éléments (iii), (v) et (vi) correspondent à ceux présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé *Coûts de restructuration, Ajustements de la juste valeur des passifs liés à des contreparties éventuelles et Autres gains et pertes, litiges*.

Le Groupe présente également un bénéfice net des activités par action (BNPA des activités). Le BNPA des activités est un indicateur financier spécifique que le Groupe définit comme le résultat net des activités divisé par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation.

Déclarations Prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2010 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2010 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.